

REPARTITION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU DISPOSITIF ECOLE OUVERTE DE L'ANNÉE 2021-2022

Nom du collège	Classification Etablissement	Montant Départementale
Beau Soleil à Chelles	Collège à proximité d'une REP	1 000 €
La Rochefoucauld à La Ferté-sous-Jouarre	Zone Rurale	1 000 €
Elsa Triolet au Mée-sur-Seine	REP	1 000 €
Jean de La Fontaine au Mée-sur-Seine	REP	1 000 €
Henri Dunant à Meaux	REP+	1 000 €
Albert Camus à Meaux	REP+	1 000 €
Les Capucins à Melun	REP+	1 000 €
Pierre Brossolette à Melun	REP+	1 000 €
Paul Langevin à Mitry-Mory	Zone Rurale	1 000 €
Les Maillettes à Moissy-Cramayel	REP	1 000 €
La Dhuis à Nanteuil-les-Meaux	Zone Rurale	1 000 €
Internat d'excellence à Sourdun	Internat d'Excellence assimilé à ECLAIR	1 000 €
TOTAL		12 000 €

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210531-lmc100000022086-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021